

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 53 (1995)

Heft: 1: Technopôles

Artikel: Introduction

Autor: Jaccoud, Christophe / Leresche, Jean-Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-140396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

Christophe JACCOUD et Jean-Philippe LERESCHE

Institut de recherche sur l'environnement construit

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Il faut, pour commencer, énumérer quelques-uns des termes qui constituent aujourd'hui les biens d'une nouvelle offre lexicale : technopôle, technopole, parc technologique, incubateur, téléport, pépinière d'entreprises, nurserie d'entreprises, etc.

Voici qui peut passer pour une plate litanie sémantique à moins que l'on souhaite chercher, dans cette liste même, la virtualité de principes d'aménagement de l'espace régional, économique et, en dernier ressort, social.

Il apparaît ainsi que les économies modernes intensives en savoir, en savoir-faire et en faire-savoir sont en train d'évoluer sous nos yeux. Trois traits essentiels caractérisent cette évolution : c'est une rupture technologique qui bouleverse les façons de produire, c'est un éclatement des modèles de consommation qui transforme les manières de consommer et, enfin, c'est une ouverture des marchés qui renouvelle les conditions de la compétition, d'un point de vue territorial notamment.

Cette modification des conditions de production et d'échanges, qui correspond aussi à une diversification des modèles économiques et des formes institutionnelles, s'inscrit d'abord sur une toile de fond de crise. Depuis quelques années déjà, l'évolution du secteur secondaire industriel marque le pas, et notamment devant la pression du secteur des services, avec des conséquences afférentes bien connues : perte d'emplois "tangibles", disparition ou "délocalisation" de nombreux établissements industriels, statut incertain des zones précédemment occupées par des firmes industrielles, etc. Mais elle s'inscrit aussi dans une évolution des paradigmes de production des biens et des richesses.

Dans cette recomposition, deux phénomènes sont particulièrement marquants. Le premier est l'apparition et le renforcement des politiques de l'innovation, et tout particulièrement celles liées à l'essor des "nouvelles technologies". L'autre renvoie à la valorisation corrélatrice de la notion de flexibilité. La flexibilité productive, recherchée tant au niveau des processus qu'à celui des produits, s'enracine à la lettre dans de nouveaux processus territorialisés d'innovation technologique qui entrecroisent de manière complexe et souvent inédite systèmes productifs, appareils de recherche et agents institutionnels locaux. En effet, aux schémas convenus de création et de diffusion des innova-

tions à l'intérieur des tissus industriels ou au sein même des établissements commerciaux, se substituent des mécanismes caractérisés par l'extériorisation croissante du processus d'innovation vis-à-vis du processus de production. Ce mouvement d'extériorisation fonctionnelle, qui permet de flexibiliser et de dynamiser les processus d'innovation, est inséparable d'un rapprochement organique entre Science et Production matérialisé par une multiplicité de rapports et d'échanges entre production de connaissances sophistiquées et production de marchandises et de services.

Ces échanges entre sphère techno-scientifique et sphère productive supposent et génèrent la médiation d'une sphère intermédiaire, la sphère technologique où viennent fusionner savoirs scientifiques, savoirs industriels et savoirs commerciaux, logique scientifique et logique économique. Définir le statut générique de cette sphère intermédiaire, quitter le domaine des équations savantes du fonctionnement économique pour analyser son mode de structuration ainsi que son engrenage de nécessités (division technique et sociale du travail; diversification des modes de répartition de l'emploi, des activités économiques et des revenus; croissance de zones fondée sur une nouvelle combinatoire des fonctions "majeures" de la société industrielle avancée : entreprises à fort potentiel d'innovations technico-scientifiques, activités de "tertiaire supérieur", infrastructures de type entièrement nouveau...) conduit à s'interroger sur les impacts socio-économiques de réalisations qui délimitent un vaste espace d'interrogations. L'avènement en Suisse et à l'étranger de sites technologiques nouveaux, qu'ils soient d'inspiration "entrepreneuriale" ou "universitaire", démontre amplement qu'ils ne sont pas réductibles à des dispositifs fondés sur le rapprochement de la recherche, de la formation et du marché, mais qu'ils participent aussi d'une organisation nouvelle des relations entre les acteurs de l'espace local, et par là même d'une instrumentation inédite du territoire.

Conséquemment, des expressions comme "technopôles", "parcs scientifiques", "pôles technologiques", "centres d'innovation" ..., si elles renvoient à des réalisations diverses, interrogent toutes, théoriquement du moins, l'ordre territorial et l'ordre urbain, les registres du développement local et régional et de la dynamique spatio-urbaine. Pêle-mêle, par la transformation de l'image locale du territoire sous l'influence de l'effet d'accumulation de compétences et de la constitution d'un "milieu innovateur"; par la modification d'une typologie des agglomérations et des quartiers bouleversant des principes éprouvés d'articulation; par l'aplatissement des hiérarchies urbaines, les petits centres désormais instrumentés pouvant, en théorie du moins, devenir compétitifs aussi bien par rapport aux grands centres que par rapport aux autres agrégats urbains; par les risques de ségrégation consécutifs à la cristallisation de pôles d'excellence, lieux et stations dans un vaste dispositif réticulaire, points nodaux du réseau d'un nouveau monde urbain et métropolitain, dominant d'autres territoires qui n'évoluent ni au même rythme ni dans le même sens; par la définition de nouveaux projets urbains enfin, points

d'ancrage d'une nouvelle croissance urbaine qualitative fondée sur de nouvelles manières de vivre et de travailler, etc.

C'est à l'examen de l'ensemble de ces thématiques et problèmes technopolitains que ce Numéro spécial de la Revue économique et sociale va se consacrer. Pour l'essentiel, il s'appuie sur l'exemple suisse des technopôles. Cet exemple est intéressant dans la mesure où, dans ce pays, les expériences technopolitaines sont généralement jeunes - et souvent méconnues - et que, par une meilleure connaissance, la possibilité existe encore d'agir sur elles, de les transformer ou de les optimaliser.

Dans ce Numéro, le pari a été fait de mêler deux catégories d'auteurs et donc au moins autant de points de vue sur les technopôles, que l'on n'a guère l'habitude de faire cohabiter: des acteurs économiques et des chercheurs en sciences sociales, autrement dit, de façon rapide, des praticiens et des théoriciens. Souvent déconnectés les uns des autres, ces deux types d'acteurs tireraient pourtant un grand profit réciproque à se rencontrer plus souvent car leurs approches s'impliquent mutuellement. Même si l'entrepreneur a toujours eu besoin de voir loin et large, la profondeur des mutations actuelles et leurs multiples implications sur le territoire, le travail et la société en général nécessitent des repères, des outils de compréhension que le sociologue par exemple peut et doit mettre à disposition des différents acteurs de la société.

De l'autre côté, les chercheurs en sciences sociales ne peuvent se satisfaire d'un statut de "penseurs en chambre", ils ont grand besoin de connaître les expériences de terrain, notamment les plus innovatrices, afin de nourrir leur cadre d'analyse. Si les technopôles symbolisent un croisement de compétences, le sociologue peut aider par exemple à repérer les nouveaux métiers mais aussi les nouvelles conceptions du travail qui peuvent surgir de ces croisements de compétences.

Dans ce Numéro, il est vrai que l'on ne donne pas dans l'"industrie-fiction" ou la prospective sociologique. On s'intéresse ici à des expériences économiques et technologiques tangibles et concrètes, qu'on a voulu soumettre à évaluation. La plupart des auteurs réunis dans cette livraison de la Revue économique et sociale transmettent une expérience industrielle ou technologique dont il faut d'abord prendre connaissance puis l'analyser.

A l'heure de la mixité et de la "fertilisation croisée" -qu'incarnent par définition les technopôles-, il apparaît donc d'autant plus intéressant de croiser les regards de ceux qui "font" et de ceux qui "parlent". L'industrie, notamment en Suisse, n'a plus les moyens d'ignorer les nouvelles pistes de réflexion et d'action susceptibles un jour de lui assurer un avenir, pas plus que les chercheurs en sciences sociales ne sauraient se gargariser de concepts inopérants.

D'un point de vue géographique, nous nous sommes clairement positionnés sur un terrain suisse plutôt qu'exclusivement romand car l'enjeu technopolitain ne peut être ramené à un contexte strictement régional. Le fonctionnement technopolitain se joue en

fait sur plusieurs échelles, du local au mondial. L'échelle suisse possède toutefois sa cohérence car, dans cet espace, on trouve de nombreuses interrelations économiques, sociales, technologiques et politiques qui font système.

De plus, prises isolément, les différentes expériences technopolitaines pourraient, de prime abord, paraître décevantes, inachevées ou incomplètes, mais, une fois replacées dans une logique nationale de réseau, une fois connectées ou reliées entre elles - du moins par l'écrit-, on (re)découvre la logique de système qui les anime et leurs qualités intrinsèquement technopolitaines. C'est pourquoi d'ailleurs, au-delà de ce Numéro, nous en appelons à une meilleure concertation et coopération entre ces différents centres économico-technologiques car l'optimalisation de leur fonctionnement suppose d'en améliorer les complémentarités.

Les pouvoirs publics, qui représentent des acteurs essentiels des technopôles -et pas seulement des acteurs financiers-, ont aussi à connaître les logiques de réseau qui animent ces différentes expériences. Insérés dans des espaces institutionnels qui apparaissent de plus en plus fragmentés face à l'élargissement des espaces vécus ou fonctionnels, ils semblent perdre de vue le fonctionnement de l'ensemble. Pris dans la concurrence entre les espaces, ils soutiennent prioritairement les projets de leur collectivité sans toujours connaître les initiatives du voisin. Le "chacun pour soi" prévaut encore en dépit - ou peut-être parfois à cause - des différentes interdépendances qui se mettent en place. De ce point de vue, la Confédération détient une vision d'ensemble et peut s'attacher à une mise en cohérence et en réseau de ce parc technologique suisse.